

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr et sur la page : Ville de Domont

N° 313 - novembre 2025

SOMMAIRE

> Actualités

Le nouveau Conseil
Municipal des Jeunes
Domontois prêt à
travailler



Page 3

> Économie

Le cinéma L'Ermitage
ouvre ses portes



Page 5

> Jeunesse

Journée sportive pour
les élèves du collège
Aristide Briand



Page 6

MARCHÉ DE NOËL

Parvis de l'église
Parc de la Mairie

5-6-7 DECEMBRE

Vendredi 16h-20h
Samedi 10h-20h
Dimanche 10h-18h

Commerçants
Animations
Restauration
Visite du Père Noël
nombreuses surprises...

Patinoire
Accès gratuit



TEMPS FORTS

Dimanche 23 novembre Bourse aux jouets

La traditionnelle bourse aux jouets, organisée par le Comité des fêtes au profit du Téléthon, fait son grand retour ! C'est l'occasion idéale de dénicher de bonnes affaires à l'approche de Noël, tout en soutenant une belle cause.

De 9h à 16h
Gymnase Charles de Gaulle
75, rue André Nouet
Renseignements : 07 61 21 78 38

DOMONT **COMITÉ DES FÊTES**

Bourse aux jouets

Vente de tables les samedis 6 et 15 novembre 9h - 12h (à l'ave de la Mairie)

2025 Dimanche 23 novembre 9h-16h

Gymnase Charles de Gaulle 75 rue André Nouet (parking face à la caserne des pompiers)

Les bénéfices de la vente des tables seront intégralement reversés au Téléthon

Renseignements : 07 61 21 78 38 www.comitedesfetesdomont.e-monsite.com www.domont.fr

Paiement :

Dimanche 30 novembre 10^e Fête aux livres d'occasion

L'Association pour le Développement de la Lecture (ADL) vous invite à la 10^e édition de sa Fête aux livres d'occasion. Un rendez-vous convivial pour dénicher de nouvelles lectures, compléter sa bibliothèque ou donner une seconde vie à ses anciens ouvrages.

De 9h à 18h - Gymnase Charles de Gaulle
75, rue André Nouet
Renseignements : 06 79 27 46 06
adl.domont@gmail.com

DOMONT **ADL** **VILLE DE DOMONT** **CITBLE**

10^e FÊTE AUX LIVRES D'OCCASION

Dimanche 30 novembre 2025 de 9h à 18h

Gymnase Charles de Gaulle - 75 rue André Nouet - Domont

15 € LA TABLE DE 2 MÈTRES

Venez vendre vos livres et faire le plein de lecture

adl.domont@gmail.com / 06 79 27 46 06

MARCHÉ DE NOËL

La ville enfilera ses habits de lumière les 5, 6 et 7 décembre prochains pour accueillir son traditionnel Marché de Noël, organisé avec le Comité des Fêtes. Le temps d'un week-end, le parvis de l'Hôtel de Ville et celui de l'église Sainte Marie-Madeleine se transformeront en un véritable village de Noël. Au programme : près de 38 exposants, une patinoire, des spectacles, des animations, un manège et bien d'autres surprises pour émerveiller petits et grands. Organisé en même temps que le Téléthon, cet événement permettra également de soutenir l'AFM-Téléthon tout en profitant de la magie des fêtes.

Les festivités de la Ville

L'inauguration du Marché de Noël aura lieu vendredi à 18h, autour d'un moment convivial avec chocolat chaud et brioches. Et un bon vin chaud gracieusement offert par le Comité des Fêtes.

Au programme du week-end :

- Le Père Noël sera présent tout au long des festivités pour le plus grand bonheur des enfants.
- Une crèche vivante prendra place dans la cour de la paroisse, accompagnée d'animaux et de chants de Noël.
- Des ateliers manuels autour du thème de Noël seront proposés aux enfants de 5 à 10 ans, samedi et dimanche de 15h à 17h - Salle du Conseil municipal, en Mairie.
- Ne manquez pas la chorale des classes de CP de l'école Jean Moulin - dimanche 6 décembre à 10h - Place de la Mairie.

Le village de chalets accueillera commerçants et artisans, ravis de vous faire découvrir leurs spécialités gourmandes et créations décoratives. C'est l'occasion idéale de trouver vos cadeaux de Noël et de déguster de délicieux produits festifs !

Horaires d'ouverture du Marché :

Vendredi : 16h à 20h / Samedi : 10h à 20h / Dimanche : 10h à 18h



La solidarité des associations

Placées sous le signe du Téléthon, les festivités du Marché de Noël seront également un moment de partage et de générosité. Les associations domontoises, toujours mobilisées et engagées, se réuniront tout au long du week-end pour collecter des fonds au profit de l'AFM-Téléthon. Au programme de la solidarité :

Du vendredi 5 au dimanche 7 décembre :

Comité des Œuvres Sociales :

- Vente de décorations de Noël (boule de Noël, chemin de table...)
- Grande Tombola au bénéfice du Téléthon

L'Oiseau Nuage :

- Vente de jouets et objets à l'effigie de l'association et confitures artisanales

Comité des Fêtes :

- Vente de crêpes, dégustation, buvette et restauration sur place
- Stand de tombola au profit du Téléthon

Equistoria :

- Vente de produits artisanaux et bijoux
- Spectacle « Qui a volé les cadeaux du Père Noël ? » Dimanche - 15h30

École primaire Jean Moulin :

- Vente de gaufres, chocolat chaud, thé à la menthe et confiseries

Lycée George Sand :

- Vente de bijoux

Samedi 6 décembre :

Karaté / Aikibudo / Viet Vo Dao : de 9h à 19h

- Activités sportives : Tai-Chi, body karaté, aikibudo, krav maga, self-défense, yoga sophro, Viet vo dao
- Animations : maquillage, travaux manuels, tombola (tirage au sort à 18h)
- Buvette et petite restauration



La patinoire éphémère

Dès le mardi 2 décembre, le parvis de l'Hôtel de Ville accueillera sa patinoire éphémère, pour le plus grand plaisir des petits et des grands ! Accès libre et gratuit, elle sera animée et encadrée par les jeunes de l'association IMAJ. Une belle occasion de partager un moment de glisse et de convivialité en famille ou entre amis.

Horaires de la patinoire : Mardi, mercredi, jeudi de 16h à 19h

Vendredi de 16h à 20h, samedi de 10h à 20h et dimanche de 10h à 18h

Gants obligatoires



BALADE EN VOITURE ANCIENNE

Si la météo le permet, et en échange d'une participation de 5 € intégralement reversée au Téléthon, les bénévoles de l'association vous accueilleront samedi 6 décembre sur le parvis de la Salle des Fêtes, de 10h à 16h, pour vous faire découvrir la ville à bord de magnifiques véhicules de collection. Dimanche 7 décembre, le traditionnel rassemblement de voitures anciennes se tiendra sur le parking des Fauvettes, de 9h30 à 12h30.

Plus d'informations : evenementiel@domont.fr



Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes prêt à travailler

Ils sont 38 enfants, scolarisés dans les écoles élémentaires et le collège de la ville, élus pour l'année 2025-2026 du Conseil Municipal des Jeunes Domontois (CMJD). Choisis par leurs pairs, ils ont été installés, mardi 14 octobre, à la Salle des Fêtes Régis Ponchard.

Des premiers pas prometteurs et pleins d'ambitions. Les élus du CMJD 2025-2026 débordent d'idées ! Et ils ont hâte de pouvoir les partager avec leurs camarades et les Domontois. Des suggestions qu'ils évoqueront et travailleront lors de leur réunion mensuelle. Cette année, les élus du CMJD, mêlant nouvelles recrues et consultants (enfants déjà présents l'an dernier) se réuniront, une fois par mois, le jeudi, de 18h à 19h30, à la Salle des Fêtes Régis Ponchard. Accompagnés par Phanh Maly Nanthavong, Maire-Adjoint déléguée à l'Enfance, la Petite Enfance, à la Restauration, à la Jeunesse et au Conseil Municipal des Jeunes Domontois et par Pauline Marcenat, conseillère municipale déléguée à l'Animation du Conseil Municipal des Jeunes Domontois, les jeunes élus vont, en plus de leurs réunions mensuelles, participer à chaque commémoration. Ils étaient présents le 11 novembre dernier afin d'entretenir ce devoir de mémoire si important.

Ils participeront également à la collecte de denrées alimentaires au centre commercial Modo, de Moisselles, en faveur de l'épicerie solidaire Domontoise gérée par la société de Saint-Vincent de Paul. « Les enfants font preuve d'un très bel investissement. Sans eux, nous ne pourrions pas récolter autant de dons », a rappelé Frédéric Bourdin, Maire de Domont. « Chacun démontre un engagement admirable. »

LES ÉLÈVES ONT VOTÉ !

Avant de pouvoir être officiellement investis, les jeunes membres du CMJD ont dû obtenir le soutien de leurs camarades par le biais d'un vote. Plusieurs scrutins ont eu lieu le 9 octobre dans les quatre écoles élémentaires de Domont. Préalablement au jour du vote, les élèves de CM1 et CM2 volontaires avaient la possibilité de présenter leur candidature et de défendre leur programme. Comme chaque année, cette élection offrait aux enfants l'occasion de vivre un véritable exercice démocratique. Munis de leur carte d'électeur, les élèves se rendaient dans l'isoloir avant de déposer leur bulletin dans l'urne et de signer le registre. Cette organisation a été rendue possible grâce à l'implication des enseignants et de plusieurs élus du Conseil municipal, venus apporter leur soutien.



HUGO

« Je suis élu depuis le CM2, je me représente car le CMJD est un bon dispositif pour aider ma ville et construire de nouveaux projets. J'aimerais bien refaire l'entrée du parc des coquelicots, du côté de l'aire de jeux pour enfants. »

ELSA

« C'est ma troisième année au CMJD. J'apprécie m'investir pour aider les gens et embellir la ville. Je vais proposer d'organiser plus d'événements au parc des coquelicots et d'installer de nouvelles structures de jeux. »



TYPHAINE

« J'aime le concept du CMJD car nous participons à de nombreux événements, comme les commémorations patriotiques. Nous avons aussi participé à la mise en place de la grainothèque à la médiathèque. »

TEODOR

« Je me suis présenté car je voulais partager mes idées. J'ai aussi été encouragé par un camarade. Je vais proposer de travailler sur le tri sélectif dans le parc des coquelicots en installant des poubelles jaunes et vertes pour inciter les promeneurs à recycler leurs déchets. »



AGHILES

« Je rêvais d'être élu. Je suis fier de rejoindre le CMJD. J'ai de nombreux projets à partager : je voudrais mettre en place des temps d'échange dans les écoles pour aborder des problématiques comme le harcèlement scolaire, installer des toilettes publiques dans le parc des coquelicots, ainsi que de nouvelles structures de jeux. »

LOUISE

« Je suis fière d'être élue. Je voulais découvrir cette fonction et aider la ville. Je voudrais développer des activités, avec l'école, dans les maisons de retraite. Nous pourrions aller chanter pour les personnes et nettoyer leurs chambres. »



INÈS

« J'avais envie d'aider la ville et de vivre l'expérience d'élue. Je voudrais mettre en place « Domont-plage », avec du foot, du poney et plein d'activités dans le parc des coquelicots. L'évènement serait ouvert à tous, mais il serait d'abord destiné aux enfants qui ne partent pas en vacances. Je souhaiterais aussi installer des bornes proposant des abonnements pour les vélos et les trottinettes. »

Les élus 2024-2025



Achille ABRARD



Ilyana-Nour AID



Aya AIT-HAJ SLIMANE



Yasmine AIT-HAJ SLIMANE



Lina AKKARI



Naël BEN YAALA



Melynn BENNEOUALA



Teodor BJELIC



Hugo BRIEND



Siana CASTRO



Laetitia CUNHA



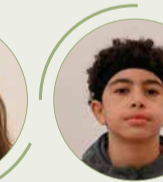
Eline DE LABONNEFON



Hafsa DIARRA



Emma DUBUS-COLLET



Iyad EL KHALIFA



Waël EL YOUNOUSSI



Lisa GANOBIS



Emma GESBERT



Quentin GESBERT



Maxence GUILLOTEAU



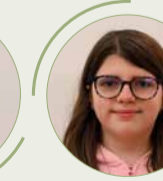
Waïl HADJ LARBI



Inès HAMEK



Sacha JOCAILLE



Maélysse LANGLOIS



Mathis LARDJANE



Jacquina MABAYA KALENINA



Louise MALOT



Aghiles MAMMARI



Benjamin MASSON



Sacha NITZKI



Noam N'TADI



Lyana PLACEDES



Ethan SAINCY



David Alexandre SERY



Tiphaine SERY



Elsa TAFE TUENKAM



Alexandra VERDASCA RODRIGUES BENTO



Ryan VERZEAUX

Domont célèbre la fin de la première Guerre mondiale

Le 11 novembre se sont déroulées les cérémonies de commémoration du 107e anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale.



Comme chaque année, les villes de Domont, Attainville et Moisselles se sont associées pour célébrer l'armistice marquant la fin de la Première Guerre mondiale. Une journée en plusieurs temps qui a débuté avec la première cérémonie organisée au cimetière de Domont en présence de Frédéric Bourdin, Maire de Domont, de Véronique Ribout, Maire de Moisselles, de Yves Citerne, Maire d'Attainville, du Député Romain Eskenaзи, de représentants des associations du souvenir, de représentants des corps constitués, du Conseil municipal des Jeunes Domontois, des enfants de l'école Micheline Lefèvre d'Attainville, de l'école Robert Doisneau de Moisselles, ainsi que de nombreux élèves de l'école Gabriel Péri et du Collège Aristide Briand de Domont. Après plusieurs haltes place du Maréchal Joffre, dans la cour de l'ancienne école Victor Basch, et place de Verdun, après que les élèves aient interprété merveilleusement « France » de Candice Parise, le cortège a ensuite pris la route du cimetière d'Attainville pour une seconde cérémonie, avant de se rendre au cimetière de Moisselles pour un dernier temps de recueillement. Comme il est de coutume, les cérémonies se sont terminées par un verre de l'amitié.



CALENDRIER : LES SAPEURS-POMPIERS VIENNENT À VOTRE RENCONTRE

Depuis mi-octobre, les sapeurs-pompiers du centre de secours de Domont ont entamé leur traditionnelle tournée des calendriers. Ne vous étonnez donc pas s'ils se présentent à votre domicile jusqu'à la fin de l'année : c'est dans l'objectif de vous proposer leur calendrier édition 2026 en échange d'un don libre. Les soldats du feu peuvent sonner chez vous en semaine ou le week-end.

vous la présenter. (Photo type d'une carte professionnelle ci-contre)
- Ils vous présenteront un calendrier unique, dont vous trouverez la photo ci-contre.

Que permettent de financer les dons perçus ?

Ils sont utilisés par l'Amicale des sapeurs-pompiers pour organiser des moments de cohésion et de convivialité entre les sapeurs-pompiers et leurs familles, comme le Noël des enfants. Une partie des recettes est également reversée à l'Œuvre des pupilles pour les orphelins des sapeurs-pompiers de France (ODP).
Il est à noter que les sapeurs-pompiers du centre de secours de Domont seront présents, les week-ends de décembre, au centre commercial Modo de Moisselles pour vous proposer leur calendrier.



Le conseil sécurité...

Arnaque à la fausse qualité : les conseils de la Gendarmerie pour les identifier et les éviter

La période de fin d'année est souvent propice à la vente de calendriers, par divers organismes ou associations. Cependant, attention aux personnes se présentant à votre domicile afin de recueillir un don de votre part.

« Toute personne se revendiquant d'une association ou d'un établissement public doit être en mesure de vous présenter une carte professionnelle avec une photo d'identité prouvant ses dires », informent le Lieutenant Cyprien Saint-Bonnet et le Major David Anthony de la Gendarmerie de Domont. « Si vous avez le moindre doute, contactez la gendarmerie, en composant le 17, afin de lever tout soupçon. »

Prenez conseil auprès de la Gendarmerie

Il est à noter que les sapeurs-pompiers et les facteurs de La Poste sont amenés à sonner à votre domicile, jusqu'à la fin du mois de décembre, afin de vous proposer leur calendrier (voir article ci-dessus pour les sapeurs-pompiers). De son côté, le Sigidurs, autorise les ripeurs à cette pratique. Afin de prévenir toute situation abusive, le Sigidurs précise que les sollicitations de ses collecteurs sont tolérées uniquement sur

présentation d'une carte professionnelle des entreprises Sepur ou Paprec, selon les communes concernées, et en dehors des heures de collecte des déchets.

« Il est également bon de savoir que les associations souhaitant vendre un produit ou récolter des dons, en vous abordant sur la voie publique ou en se présentant à votre domicile, doivent avoir reçu, et pour votre tranquillité, une autorisation de la mairie », précisent les gendarmes. « Celle-ci peut donc aussi vous confirmer l'autorisation de démarchage. » Libre à vous ensuite de donner une suite favorable ou non aux demandes.

Ne pas agir dans la précipitation

Au-delà du démarchage physique, la Gendarmerie de Domont appelle à la vigilance concernant les appels téléphoniques, les SMS et les mails provenant d'organismes existants et qui sont pourtant frauduleux. « En aucun cas, vous ne devez divulguer vos

coordonnées bancaires, y compris à votre conseiller bancaire, qui ne vous demandera jamais de lui communiquer votre code secret. » Le Lieutenant Cyprien Saint-Bonnet et le Major David Anthony rappellent qu'il « ne faut jamais agir dans l'urgence. Les personnes mal intentionnées vont vous presser pour arriver à leurs fins, prenez le temps d'analyser la situation et une fois encore, en cas de doute, faites le 17 pour être conseillé. »

Pour venir en aide aux personnes victimes de démarchage malveillant, le Gouvernement a mis en place le site Internet 17cyber.gouv.fr. Un diagnostic du problème rencontré sera effectué en temps réel et des recommandations seront proposées pour y mettre fin.

Les informations en plus :

- Le Ministère de l'Intérieur a développé l'application « Ma sécurité », accessible sur Apple et Android, afin de dispenser des

conseils, des numéros utiles et des informations locales ou thématiques.

- La Gendarmerie nationale a créé « la brigade numérique », accessible sur le site Internet <http://gendarmerie.interieur.gouv.fr/contact/echanger-avec-un-gendarme> permettant à toute personne de discuter en direct avec un gendarme 24h/24 et 7j/7. En cas d'urgence, votre gendarmerie de secteur sera appelée.



ESCROQUERIE AUX "FAUX-RÉTROVISEURS"

Des individus vous abordent en affirmant que vous avez endommagé leur rétroviseur. Ils vous incitent fortement à payer les dégâts en direct, plutôt qu'à faire une déclaration d'assurance. Ne cédez jamais à cette demande. Prenez note des coordonnées des prétendues victimes et contactez votre assurance.



Le cinéma L'Ermitage rouvre ses portes

Victime des fortes rafales de vent survenues le samedi 4 octobre, qui avaient endommagé une partie du mur arrière du bâtiment, le cinéma avait été contraint de fermer temporairement ses portes le temps de procéder à des travaux de sécurisation. Depuis le 14 novembre, les spectateurs peuvent de nouveau profiter des films à l'affiche.

Après un mois de silence, les projecteurs et enceintes se sont rallumés. Touché par des rafales de vent, le cinéma L'Ermitage a vu quelques briques se désolidariser et tomber. Dans le détail, c'est une section du mur du bâtiment arrière, déjà fragilisée et située au dos de la salle de cinéma, qui a été endommagée. Suite à l'intervention des sapeurs-pompiers, il a été décidé de dépêcher une entreprise spécialisée afin de sécuriser les lieux et d'établir un diagnostic complet. Ce dernier a acté la nécessité de ne prendre aucun risque en validant le démontage des parties adjacentes afin de prévenir tout nouvel éboulement et de sécuriser la zone.

Des travaux indispensables

Une fermeture donc, qui a permis de s'assurer que le cinéma puisse reprendre ses activités au plus tôt. Pour ce faire, une fois le démontage des murs terminé, il a été nécessaire d'agir rapidement afin de ne pas laisser le bâtiment livré aux éléments, et tout particulièrement la salle et son écran. Ainsi, des panneaux sandwich isolés ont été posés, tout comme une toiture temporaire qui permettra au cinéma de poursuivre ses activités en attendant son déménagement futur. À noter que l'ensemble des briques en bon état issues du démontage ont été récupérées. Elles pourront être valorisées afin d'habiller de futurs projets dans la commune.



Le nouveau centre opérationnel de Transdev inauguré

Il s'était déjà dévoilé en septembre dernier aux élus locaux. En service depuis le 7 juillet dernier le long de la D909, le nouveau centre opérationnel du groupe Transdev à Domont a été officiellement inauguré le 12 novembre dernier en présence des équipes d'Île-de-France Mobilités, Pierre Talgorn, Directeur Général Adjoint Transdev France, Directeur Régional Transdev Île-de-France et Philippe Rouleau, Administrateur d'Île-de-France Mobilités, représentant de Valérie Préresse, Présidente du Conseil régional d'Île-de-France. D'une superficie de plus de 10 000 m² et capable d'accueillir 38 véhicules, ce nouveau site moderne a été construit selon la norme Haute Qualité environnementale (HQE) et permettra d'accompagner le verdissement de la flotte de véhicules de Transdev.



Top départ pour le groupe de randonnée



Enfin le grand départ ! Après un an de préparation minutieuse, le groupe de 10 marcheurs du centre socioculturel Georges Brassens a mis le cap vers le Népal pour un grand trek intergénérationnel autour de l'Himalaya le 2 novembre dernier. Avant de monter dans l'avion, les randonneurs ont pu faire leurs adieux lors d'un moment convivial proposé dans les locaux de la rue Aristide Briand. Une aventure dans laquelle ces passionnés expérimentés ont embarqué le jeune Josselin Gavry, sapeur-pompier volontaire, afin de lui faire découvrir ce loisir faisant la part belle à l'activité physique et aux grands espaces. Après quelques jours d'acclimatation, le groupe est parti pour une aventure de 15 jours qui aura pour point culminant le Mont Chhukung-Ri, à 5 550 mètres d'altitude.

Joyeux anniversaire Roger Courtel

Le 4 novembre, Frédéric Bourdin, accompagné de Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux animations seniors et à l'action sociale (CCAS), a rendu visite à Roger Courtel, résident depuis maintenant 8 ans à la Résidence Hélène Moutet, qui vient de célébrer ses 100 ans. Avant d'arriver à Domont et de profiter de son marché et de ses commerces Monsieur et Madame Courtel habitaient depuis 17 ans à Ézanville. Pour l'occasion, le retraité a reçu une bouteille de champagne en cadeau. L'occasion également d'échanger avec ses visiteurs du jour, de partager des souvenirs, d'évoquer leur histoire, leurs 3 enfants et petits enfants qui prennent soin d'eux.



Journée sportive pour les élèves du collège Aristide Briand

Le 6 novembre, le collège Aristide Briand a retrouvé une tradition attendue avec impatience : son cross annuel, organisé au stade des Fauvettes. Plus de 800 élèves se sont élancés sur un parcours de 2 kilomètres, prêts à relever le défi et à se surpasser. L'événement, orchestré par les cinq enseignants d'éducation physique et sportive du collège, a mobilisé l'ensemble du personnel éducatif. Tous se sont investis pour que cette journée soit un véritable succès, mettant en lumière les bienfaits du sport sur la santé et le bien-être des jeunes. La matinée a débuté dès 9h30 avec le coup de sifflet des premiers départs pour les élèves de 6^e, suivis de près par les 5^e. Après ces courses énergétiques, les élèves de 4^e et 3^e ont pris le relais dans l'après-midi. Au total, huit départs ont été organisés, selon les classes et le genre, garantissant une organisation fluide et sécurisée. Le stade des Fauvettes s'est transformé en un lieu de convivialité et de dépassement de soi. Encouragés par leurs camarades et leurs professeurs, les élèves ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Au-delà de l'effort physique, ce cross a renforcé l'esprit d'équipe et de solidarité, des valeurs essentielles pour l'établissement. Bravo à tous les organisateurs et aux participants pour leur implication et leurs performances remarquables !



Des vacances de la Toussaint bien remplies pour les jeunes Domontois



Le Service Municipal Jeunesse (SMJ) de Domont a une nouvelle fois proposé un programme riche et varié pour les vacances de la Toussaint. Du 20 octobre au 1^{er} novembre, les jeunes Domontois ont pu profiter de nombreuses activités mêlant loisirs, découvertes et projets citoyens. Le point fort de ces vacances a sans doute été le voyage au Futuroscope, organisé les 27 et 28 octobre. Vingt-quatre jeunes accompagnés de trois encadrants ont découvert les attractions futuristes du célèbre parc, entre sensations fortes et expériences immersives. Dans le cadre du projet Eco-Nature, les jeunes ont également participé au montage de jardinières d'intérieur. Cette première étape s'inscrivait dans une démarche écologique et durable. La suite du projet consistera à planter et suivre la pousse au fil des saisons. Autre moment fort avec la SIJ : une simulation de tribunal participative, encadrée par l'association Jeune et Engagé et la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV). Les jeunes adhérents du SMJ se sont glissés dans la peau de juges, avocats ou témoins, pour mieux comprendre le fonctionnement de la justice et le rôle de la citoyenneté. En complément, neuf lycéennes ont apporté leur soutien pour aider les collégiens à s'exprimer et à poser leurs questions, contribuant ainsi au bon déroulement de l'activité. Un grand merci à elles pour leur implication ! Parallèlement, la fresque du tunnel du parc des Coquelicots a été finalisée. Ce projet

artistique collectif a permis d'embellir l'espace public tout en valorisant la créativité des participants. Deux soirées thématiques ont également marqué ces vacances : l'une consacrée au célèbre jeu Loup-Garou, et l'autre dédiée à Halloween. Enfin, de nombreuses sorties ludiques et sportives ont rythmé la quinzaine : patinoire, laser game, escape game, atelier cuisine, jeux sportifs, accrobranche, sortie au Parc Astérix et à la Mer de Sables ont permis à chacun de trouver son bonheur. Les jeunes ont d'ores et déjà hâte de découvrir le programme des prochaines vacances !



SEMAINE DU GOÛT : UNE AVENTURE GUSTATIVE POUR LES TOUT-PETITS

À l'occasion de la Semaine du Goût, les assistantes maternelles indépendantes et la Maison de la Petite Enfance se sont mobilisées pour offrir aux enfants de la commune une semaine placée sous le signe de la découverte, du partage et de la convivialité. Elles ont notamment organisé une matinée de partage et d'éveil des sens autour des fruits, légumes, confitures et autres produits naturels.

Cette rencontre avait pour objectif de stimuler les sens des tout-petits à travers la dégustation, l'observation et le dialogue. Les enfants ont ainsi été invités à sentir, goûter, observer et exprimer leurs ressentis : ce qu'ils appréciaient, ce qui les étonnait ou les amusait. Au-delà de l'expérience gustative, cette activité a permis de favoriser le développement du langage, d'éveiller la curiosité alimentaire et de partager un moment d'échange chaleureux entre enfants et professionnelles de la petite enfance.

De son côté, la Maison de la Petite Enfance a, comme chaque année, participé activement à la Semaine du Goût, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Au programme : préparation de jus de pomme et d'orange, confection de tartes et de gâteaux, réalisation de pâte à sel au curry, et activités autour des épices.

La semaine s'est conclue par la traditionnelle visite au marché, où enfants et parents ont pu échanger avec les commerçants et déguster du fromage, des fruits, des crevettes et du saumon fumé. La MPE adresse ses remerciements chaleureux à l'ensemble des participantes, aux parents accompagnateurs, aux commerçants du marché pour leur accueil, ainsi qu'à M. Valenti, papa d'un enfant de la section des Koalas et photographe professionnel, pour ses superbes clichés qui ont immortalisé cette belle semaine.



Tous mobilisés pour Octobre Rose

Dans le cadre d'Octobre Rose, mois de la prévention et de la sensibilisation au cancer du sein, plusieurs actions ont été menées à Domont. Portées par les services de la Ville, associations et établissements scolaires, elles ont permis de braquer les projecteurs sur cet événement national.

Cette année, les jeunes de Domont se sont particulièrement mobilisés pour Octobre Rose. Au Service Municipal Jeunesse (SMJ) et au sein de la Structure Information Jeunesse (SIJ), les adolescents ont travaillé sur des décors qui sont venus orner les ronds-points et la façade de la mairie. Encadrés par leurs animateurs, ils ont confectionné des lettres géantes roses et des rubans géants roses qui sont restés visibles tout au long de ce mois de prévention. Du côté du collège Aristide Briand et du lycée George Sand, les élèves ont également répondu présent afin de sensibiliser leurs camarades. Les collégiens ont ainsi pu bénéficier d'un stand d'information tenu par l'infirmière scolaire le 14 octobre. Ces derniers, à l'instar du personnel de l'établissement, étaient également invités à se vêtir symboliquement de rose pour cette journée particulière. Les lycéens ont pour leur part organisé un grand flashmob. Plusieurs associations ont également été actives durant ce mois d'octobre afin de s'associer à la prévention. C'est le cas du centre socioculturel Georges Brassens dont une vingtaine d'adhérentes ont confectionné des coussins en forme de cœur. Au total, 100 créations aux couleurs et motifs variés ont été imaginées par ces couturières bénévoles de tous les âges. Enfin, une centaine de participants a foulé le tatami pour un grand entraînement organisé par le club de Viet Vo Dao. Adhérents de l'association, mais également des autres sports de combat de la commune, et même pratiquants en situation de handicap... Tous ont pu se retrouver pour un moment convivial au dojo qui a permis de récolter des fonds aux profits d'une association domontoise.



Du fil, des nœuds et beaucoup de créativité !

Le vendredi 11 octobre, à la Médiathèque Saint-Exupéry, les participants ont eu le plaisir de découvrir l'art du macramé lors d'un atelier créatif organisé par le service de la médiathèque et animé par Isabelle Martins, des Créations d'Isa. Toujours en quête du marque-page parfait, chacun a pu le créer de ses propres mains, guidé pas à pas par les conseils avisés d'Isabelle. Grâce au kit fourni, les participants ont appris les bases du macramé et ont réalisé un marque-page unique, à leur image. Cet atelier, ouvert à permis à chacun de laisser libre cours à sa créativité tout en partageant un moment d'échange et de détente. Une belle expérience manuelle et artistique qui a rencontré un franc succès !



Soirée dansante du Comité des Fêtes



Le 18 octobre, le Comité des fêtes organisait son traditionnel repas dansant à la Salle des Fêtes Régis Ponchard. Pour l'occasion, les convives ont pu profiter d'un repas proposé par Biotiful Traiteur, une entreprise Domontoise, dans une ambiance conviviale et musicale. Entre danse et plaisir gustatif, l'association a accueilli Frédéric Bourdin, venu partager ce moment festif aux côtés d'Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint et de plusieurs élus.



Des vacances pleines de découvertes au centre Brassens

Pendant les vacances de la Toussaint, le centre Georges Brassens a proposé un programme varié, pensé pour divertir et stimuler la curiosité de tous. Des activités adaptées à chaque tranche d'âge ont offert aux participants des moments de créativité et de plaisir. La première semaine, les tout-petits, de 18 mois à 3 ans, ont pu s'initier au mini-cirque, tandis que les plus âgés ont exploré différentes disciplines circassiennes. Les amateurs de dessin ont, quant à eux, participé à un stage de bande dessinée animé par Jacques-Henri. Les jeunes artistes ont également eu l'opportunité de suivre un stage de peinture et de dessin avec Valentine. Enfin, un voyage théâtral, dirigé par Sébastien, a permis aux enfants de s'essayer à l'improvisation, avec une petite représentation finale pour les parents.



Succès renouvelé pour la vente de vêtements d'enfants

La vente de vêtements d'enfants et de puériculture organisée au gymnase Charles de Gaulle a une nouvelle fois rencontré un franc succès. Cet événement, organisé par le Comité des Fêtes et ses bénévoles, a permis à de nombreuses familles de revendre des habits souvent peu portés, tout en offrant à d'autres l'opportunité d'acquérir des articles de qualité à des prix très accessibles. Pour les visiteurs comme pour les exposants, c'était toujours un plaisir de se balader parmi les stands, de discuter et d'échanger des conseils. Cette nouvelle édition a confirmé l'engouement des habitants pour cette initiative locale, qui allie solidarité, économie et plaisir de se retrouver autour des enfants.



Hommage à Jean Driollet, ancien maire de Domont

Maire de Domont entre 1977 à 1989, Jean Driollet est décédé le 16 octobre dernier à l'âge de 93 ans. Fondateur dans les années 60 d'une société de charpentes qui continue encore aujourd'hui d'œuvrer sous l'égide de son fils, il avait fait le choix de s'engager en politique. Parmi les grands projets de ses deux mandats, Domont lui doit notamment la création du centre socioculturel Georges Brassens en 1981, celle du stade des Fauvettes, du Parc des Coquelicots, ainsi que l'organisation de la première foire de Domont en 1982. Un événement impulsé à l'initiative des bénévoles du Comité des Fêtes. La municipalité adresse ses sincères condoléances aux proches de Jean Driollet.



Domont Cinéma



Téléchargez dès maintenant notre application mobile **DOMONT CINÉMA** (Android & ios)

12 allée Sainte Thérèse
95330 Domont
www.domontcinema.com
09 60 39 45 09



LES DIPLÔMÉS À L'HONNEUR : SOIRÉE SPÉCIALE À DOMONT

Le vendredi 19 décembre, la Ville de Domont mettra à l'honneur les jeunes Domontois ayant obtenu leur diplôme en 2025. Le Maire Frédéric Bourdin et le Conseil municipal leur adresseront leurs félicitations.

Comme chaque année, un cadeau sera remis aux lauréats, suivi de la projection d'un film au cinéma de Domont. Dès réception de votre invitation, réservez votre place auprès du Service Municipal Jeunesse (SMJ). **Confirmation obligatoire avant le mercredi 17 décembre** par SMS au 06 58 45 22 94 ou par e-mail à sjeunesse@domont.fr

Vous avez obtenu votre diplôme en 2024-2025 et vous n'avez pas reçu d'invitation avant la mi-décembre, merci de contacter le Service Municipal Jeunesse au 01 74 04 23 50



DOMONT

Quand le diable SE GRATTE L'OREILLE

par Frédérique LANAURE

Un voyage au cœur des légendes d'Auvergne, entre mystères, malices et merveilles.

Vendredi 21 novembre à 20h30

sur inscription, places limitées
Adolescents à partir de 13 ans / adultes
46, avenue Jean Jaurès
Renseignements au 01 74 04 22 12

DOMONT

MINI DÉCHÈTERIE Domontoise

Quand peut-on s'y rendre :
Le 1^{er} samedi de chaque mois (sauf périodes de vacances scolaires et jours fériés) de 10h à 12h sans rendez-vous.

Comment y accéder :
Être domontois
Justificatif de domicile de moins de six mois
Pièce d'identité.

Découvrez quels types de déchets :
- Déchets acceptés : les pneus déjantés, les piles et batteries, les lampes et autres ampoules, les solvants peintures et produits toxiques, les végétaux souches et troncs, les équipements électroniques et électriques (réfrigérateurs, congélateurs, aspirateurs, télévisions...), les meubles (de préférence démontés).
- Déchets interdits : tous les autres déchets et en particulier les gravats (pierres, plâtres, bétons, carrelages, enrobés...).

Adresse : Services techniques - 115 rue d'Ombrevail
Renseignements : 01 34 39 15 26 - mail : service.techniques@domont.fr

www.domont.fr

Cher Père Noël...

Les jeunes du groupe « Ados/Actions », accompagnés par le Service Municipal Jeunesse (SMJ), se transforment en véritables facteurs du Père Noël ! Dans un bel esprit de solidarité et de partage, ils vont installer plusieurs boîtes aux lettres destinées au Père Noël : aux Tournesols, devant le SMJ, sur le parvis de la Mairie et à la Médiathèque. Les enfants pourront y déposer leur lettre au Père Noël, et les jeunes d'Ados/Actions veilleront à lui transmettre chaque courrier... tout en lui donnant un petit coup de main pour les réponses ! La boîte aux lettres du Père Noël sera en place du mercredi 26 novembre au dimanche 21 décembre.



LES CONSEILS DE L'AVOCATE



PRISE EN COMPTE DES ARRÊTS MALADIE DANS LE CALCUL DE L'ANCIENNETÉ

Par un arrêt du 1^{er} octobre 2025, la Chambre sociale de la Cour de Cassation a précisé les règles relatives à la prise en compte des périodes d'arrêt maladie dans le calcul de l'ancienneté du salarié, notamment en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse.

La Cour de Cassation réaffirme que les périodes de suspension du contrat de travail, quelles qu'en soient les causes (maladie, accident, maternité...), ne peuvent être déduites de l'ancienneté du salarié lorsqu'il s'agit de déterminer le montant de l'indemnisation due.

Ainsi, l'arrêt maladie ne rompt ni n'interrompt le calcul de l'ancienneté : les périodes de suspension du contrat de travail pour cause de maladie n'ont donc pas pour effet de rompre le lien contractuel et doivent, par conséquent, être intégrées dans le calcul de l'ancienneté du salarié.

Cette solution s'applique tant :

- à l'indemnité légale de licenciement, qui suppose au moins huit mois d'ancienneté (art. L. 1234-9 C. trav.),
- qu'à l'indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse, calculée en fonction de l'ancienneté du salarié (barème dit « Macron »).

L'employeur ne peut donc exclure les périodes d'arrêt maladie du calcul de l'ancienneté, même lorsque ces périodes ont entraîné une longue suspension de l'exécution du contrat.

ME FERREIRA PITON

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au CCAS 18 rue de la Mairie les 2^e, 3^e et 4^e lundis de chaque mois. 01 34 39 19 00
Merci d'adresser toute correspondance au 63 rue Aristide Briand 95330 Domont

DOMONT infojeunes

LA SIJ STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE

VOUS ACCOMPAGNE

Étude / Formation / Emploi
Prévention / Santé
Vie pratique / Logement
Mobilité / Engagement
Culture / Loisirs

Service Municipal Jeunesse
83 rue Aristide Briand - 95330 Domont
01 74 04 23 50 / sij@domont.fr

SMJ DOMONT
SIJ domont

Club Passion Mécanique Domont 95

Dimanche 7 décembre
De 9h30 à 12h30

Le grand **RASSEMBLEMENT** de Domont

AFMETLETHON 5-8 2025

Parking du Stade des Fauvettes
café et viennoiseries

Accès libre !

cpmd95330@sfr.fr 06 15 01 63 91

Concert de Noël

Samedi 13 décembre 2025
18 H 00

ÉGLISE MARIE MADELEINE DOMONT

Professeurs :
Kareen DURAND
Jean-Michel CAUNE

Organiste :
Erick HERNANDEZ

Avec les élèves de l'école de chant l'Éveil Lyrique

libre participation aux frais
06 02 24 92 44

Chanté Nwel

3^e édition
Dimanche 14 décembre 2025
Salle des fêtes Régis Ponchard de DOMONT

Au programme des festivités :
• Un repas créole servi dès 12h30 (apéritif-entrée-plat-dessert+ 1 boisson)
• Suivi du Chanté Nwel

Animation musicale assurée par DJ Tico et le groupe folklorique La Tipika

Réservation et paiement obligatoires dans la limite des places disponibles
Prix 25 euros (15 euros pour les moins de 10 ans)
Renseignements/ réservation:
Téléphone : 07 69 04 21 43 (après 18h)
Mail : latropicale-domontoise@gmail.com
Insta: la tropicale domontoise

CARNET

NAISSANCES

Hugo Gravier
Adria Ramalingam
Oriane Adeline

DÉCÈS

Sylviane Legrand
Maria Lombard née Szeberenyi
Joseph Bruni
Jennifer Del Grosso née Bosch Arderiu
Raoul Borgioli

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont Mairie - BP 40 001- 47 rue de la Mairie 95331 Domont Cedex

Directeur de la publication : Frédéric Bourdin

Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation : Agence RDVA - N. Flament, A. Porcu, E. Taillade
Service Communication - 01 39 35 55 04

Impression : RAS - 6 avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel

Tirage : 8 500 exemplaires/ Dépôt légal : novembre 2025